

## Vivre la diversité confessionnelle à l'époque moderne : l'exemple de la coexistence protestante dans la seigneurie de Bischwiller (XVII<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles)

Par Raphaël Tourtet

Le thème de la coexistence religieuse à l'époque moderne, depuis la Réformation jusqu'à la Révolution française, semble à juste titre un sujet d'étude largement exploité, en particulier en Alsace où la complexité territoriale produit des chevauchements et des rencontres constantes et souvent problématiques entre catholiques et protestants. Pourtant, cette perspective de recherche visant toujours à opposer ces deux seules branches du christianisme dans les situations locales ou régionales de coexistence confessionnelle oublie une réalité historique, à savoir que le protestantisme n'est pas un mais bien pluriel. Ainsi, à côté des cohabitations catholiques/protestants existent aussi des cohabitations entre protestants, entre ses branches calviniste et luthérienne essentiellement. C'est cette perspective et cette absence de l'historiographie qui est à l'origine de notre mémoire, s'attachant au cas micro-historique de la seigneurie de Bischwiller, petit bourg de quelques milliers d'âmes tout au plus à l'époque moderne, situé au sud de Haguenau et à 25km au nord de Strasbourg. Dépendance du duché de Deux-Ponts dont l'épicentre du territoire disparate se trouve être la ville allemande de *Zweibrücken*, la seigneurie de Bischwiller est une possession calviniste enclavée en Alsace entre des terres luthériennes et catholiques, dirigée par le duc et son représentant, le bailli. La paroisse locale se rattache alors d'abord à l'Eglise territoriale réformée du duché, avant que les changements de princes et les successions complexes y modifient les rapports religieux. De cette situation spécifique naît un particularisme confessionnel au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, à savoir un morcellement croissant entre les protestantismes aboutissant à la division du bourg entre quatre paroisses : la première, calviniste allemande autochtone, la seconde calviniste francophone issue de l'immigration huguenote des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, la troisième luthérienne officialisée par le seigneur local (Christian II de Birkenfeld) en 1684 et enfin une paroisse catholique, réintroduite en 1686 sur ordre des autorités royales françaises en lien avec la politique du *simultaneum* (réintroduction dans les terres protestantes rhénanes passées à la souveraineté française du catholicisme par la division des édifices de culte entre les deux religions). Face à cette situation locale de coexistence, avant tout interne aux protestantismes, s'est posée la question des modalités mais aussi des spécificités d'un tel « vivre ensemble » entre des Eglises protestantes, et ce, en privilégiant une approche au profit des individus et de leur vécu de cette situation, puisant alors dans les techniques de l'*Alltagsgeschichte* et de l'anthropologie historique.

Pour appréhender cette coexistence protestante dans le cadre de la seigneurie de Bischwiller, il a d'abord fallu, dans la lignée de la micro-histoire, contextualiser au mieux la mise en place et les raisons qui ont conduit à ce morcellement du bourg entre les protestantismes, entre trois paroisses bien distinctes quand bien même deux sont calvinistes et l'autre luthérienne. Les sources seigneuriales et paroissiales conservées aux archives départementales du Bas-Rhin mais aussi celles des archives municipales de Bischwiller ont permis de retracer la reconnaissance juridique et légale des protestantismes au cours du XVII<sup>e</sup> siècle dans le bourg, conséquence à la fois de l'isolement et de l'enclavement de ce territoire par rapport au duché de Deux-Ponts, mais surtout par rapport à un voisinage tantôt catholique comme Haguenau, tantôt luthérien comme Strasbourg qui fit du bourg une exception propice aux vagues d'immigration. Le calvinisme implanté dans le bourg est apparu très vite comme un avantage et un élément d'attractivité sur lequel les seigneurs locaux ont décidé de jouer pour

faire venir et s'installer les calvinistes pourchassés aux Pays-Bas espagnols, en France et en Lorraine (Phalsbourg principalement). Les intérêts économiques et de politique intérieure et extérieure, dominant alors largement l'établissement en 1618 d'une seconde paroisse protestante, réformée francophone, s'opposant à celle autochtone, réformée allemande. En effet, ces exilés calvinistes sont pour la plupart des artisans ou des commerçants dont la venue vient développer l'économie de la seigneurie. Les intérêts politiques l'emportent quant à eux beaucoup plus pour l'implantation luthérienne à Bischwiller. Elle est en effet la conséquence d'un changement complexe de souveraineté sur le bourg au profit de la branche cadette et luthérienne des Birkenfeld dans la maison de Deux-Ponts. Cela entraîne l'ancrage croissant du luthéranisme, d'abord au sein de la résidence seigneuriale et de son Eglise domestique, puis dans le bourg à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, alors que concomitamment, le suzerain français impose à partir des années 1680 la réintroduction du catholicisme qui se fait à Bischwiller dans l'annexe de Hanhoffen à 1,5km du village et non dans le temple déjà partagé par les trois Eglises protestantes (*simultaneum in eodem loco*).

Au-delà des causes du morcellement confessionnel protestant à Bischwiller, ces sources seigneuriales sur la vie religieuse locale ont permis, de façon traditionnelle et proche des constats entre catholiques et protestants, de mettre en avant le rôle et le poids des autorités seigneuriales et civiles dans la production autant que dans la régulation de la coexistence confessionnelle. En effet, c'est avant tout la reconnaissance juridique de chacune des trois paroisses protestantes qui produit le pluriconfessionnalisme bischwillerois. Outre ce lien avec les autorités civiles, les Eglises locales sont liées et dépendantes du duc de Deux-Ponts-Birkenfeld, *summus episcopus* des Eglises territoriales protestantes présentes en ses terres. Dès lors, le seigneur du bourg devient le plus légitime à légiférer et à réguler la coexistence entre ces paroisses distinctes. Un arsenal légal composé d'ordonnances et de règlements structure alors les conditions de la coexistence, en particulier dans le cadre du partage d'un même édifice de culte. Le prince et ses agents deviennent les médiateurs des conflits interconfessionnels, ce dont se font l'écho les plaintes des paroissiens ou de leurs pasteurs. L'autorité civile est ainsi le dernier recours pour apaiser les tensions religieuses – confondant temporel et spirituel – afin de retrouver une relative harmonie au sein de la seigneurie. Pourtant, cette perspective semble doublement insuffisante et à élargir la réflexion sur cette coexistence entre les protestantismes. D'une part, le cadre qui se dessine ici n'est que la conséquence et la vision d'un pluriconfessionnalisme abstrait et régulé théoriquement par les autorités. Or, on a cherché à montrer la réalité pour les sujets de la seigneurie de cette législation favorable au compromis confessionnel, ses manifestations concrètes, la performativité de l'acte légal. Sont surtout apparues les limites de l'application d'un tel cadre institutionnel de coexistence, imposé « par le haut », ne permettant pas de faire correspondre la notion de coexistence à cette seule production et médiation du phénomène par les autorités. La seconde insuffisance de cette perspective se trouve dans le nombre faible de conflits et leur dispersion sur les deux siècles de l'étude. Les plaintes sont en effet très peu nombreuses pour un pluriconfessionnalisme aussi marqué. Or s'il y a pacification de la coexistence, quelles en sont les raisons ? Quelles sont les autres formes de médiations et d'auto-régulation des relations interconfessionnelles dans un quotidien fait de promiscuités et de contacts à l'échelle locale ? Comment les individus eux-mêmes vivent-ils cette coexistence dont le caractère pacifié surprend l'observateur contemporain ?

Cet élargissement qui vise à prendre en compte la coexistence confessionnelle protestante non plus seulement comme un simple phénomène légal et institutionnel, mais bien comme une réalité quotidienne et vécue par les individus constitue le second mouvement de cette recherche micro-historique. Or pour développer cet axe, on ne dispose pas d'égo-documents, de traces écrites des paroissiens de chaque communauté, forçant alors non

seulement à diversifier les sources, mais aussi leur traitement, les méthodes d'analyse... L'objectif est alors à ce stade d'appréhender le vécu de la coexistence en ce qu'elle est le fruit de la juxtaposition de communautés et de confessions distinctes, formant des altérités religieuses – des « autres » religieux – chez les fidèles de chaque paroisse et plus largement au sein et en dialectique avec la communauté villageoise. Ce sont ici les appartenances confessionnelles protestantes qui ont été recherchées pour comprendre en quoi elles constituent des frontières, des marqueurs d'une différence, manifestation triviale de la coexistence. Et c'est ce phénomène plus ou moins conscient chez les individus qui permet, d'une part, la prise en compte de l'existence d'un « autre » – établissement d'un « seuil de tolérance » –, et, d'autre part, qui structure les paradigmes mentaux des fidèles au sein de leur Eglise locale. Or comment percevoir ces appartenances et leur intériorisation sans l'aide d'égo-documents ? Le postulat d'interprétation proposé est de saisir les expériences de l'altérité religieuse faites par les individus eux-mêmes à travers différentes perspectives.

On s'est d'abord penché, en lien avec la sociologie, sur l'expérience faite par les sujets de la seigneurie du groupe et des appartenances différenciées au village, phénomènes gigognes dépassant alors l'adhésion commune à la communauté d'habitants. En effet, la participation aux structures sociales des Eglises locales distinctes produit une expérience de la frontière confessionnelle par rapport à un voisin qui est alors « autre religieux », car ne partageant pas la même expérience communautaire au sein de ces structures confessionnelles. L'étude de l'assistance aux pauvres, des dons témoignant de l'engagement des hommes et des femmes dans ces structures, de l'école, ... sont autant de révélateurs de cette expérience sociale de l'altérité confessionnelle protestante, conditionnant la perception mentale d'un autre et, *de facto*, la coexistence. Seconde perspective, l'expérience linguistique et mémorielle de cette altérité au village, à savoir la production de frontières et leur intériorisation par les membres de chaque paroisse dans les dénominations employées pour chaque groupe, dans les ressorts linguistiques de différenciations, notamment l'insulte et la rumeur, mais aussi dans la production de mémoires collectives séparées, dans un même lieu, construisant des horizons mentaux distincts et pourtant se chevauchant. Enfin cette hypothèse d'une intériorisation de la frontière religieuse protestante s'observe dans la spatialisation du phénomène, à savoir autant dans l'appréhension des conflits dans l'espace, autour de l'usage du temple dont la valeur symbolique et sacrée pose problème, que dans la division communautaire du bourg entre réformés francophones et calvinistes ou luthériens germanophones, formant des frontières confessionnelles dont l'expérience spatiale d'une altérité conditionne *in fine* la perception chez les sujets de Bischwiller de cet « autre » et surtout du pluriconfessionnalisme local (Fig.1).

Cette interprétation de l'expérience intériorisée des frontières religieuses protestantes au quotidien souligne ici un autre visage de la coexistence, justifiant en partie le « seuil de tolérance » accru à Bischwiller face à l'altérité religieuse et le caractère pacifique de cette cohabitation. Cependant, cette perspective reste une hypothèse en l'absence de témoignages directs des individus confirmant ou infirmant une réelle intériorisation de tels processus sociaux et mentaux. De plus, ces phénomènes communautaires semblent aussi pouvoir se justifier autrement, comme réaction et conséquence d'une altérité moins religieuse que géographique et linguistique. Ce n'est pas du calviniste ou du luthérien que le Bischwillerois autochtone se méfie et dont il cherche à se distinguer, mais bien plutôt de l'étranger venu s'installer dans le bourg, sans même savoir parler la langue en usage. Enfin, une telle analyse doit également souligner que ces expériences de « l'autre » ne sont pas nécessairement conscientes, et surtout que la mobilisation et la revendication des frontières confessionnelles n'est que temporaire et partielle au quotidien : le pragmatisme qui vise à la recherche d'une harmonie villageoise l'emportant largement.

Cette nuance nous a invité dans un dernier temps à questionner la permanence des frontières et leur porosité, pour ne pas réduire le phénomène de coexistence à son caractère négatif – conflits, différenciations et démarcations communautaires. Au contraire, c'est une définition positive de la coexistence que l'on a cherché à faire émerger, soulignant les contacts, les ententes, les coopérations interconfessionnelles, faisant de la frontière non plus un mur, mais une zone tampon, une zone de rencontre. Afin de repérer cette perméabilité, notre choix s'est porté sur l'étude à la fois des fréquentations des structures communautaires comme l'assistance et surtout l'école, mais aussi sur le cas des mariages mixtes, ou plutôt intercommunautaires entre les 3 paroisses de Bischwiller, sous la forme d'un échantillonnage sur les registres paroissiaux. Les résultats montrent clairement que les contacts entre ces trois groupes sont nombreux pour des raisons économiques. Mais ils sont aussi des contacts sociaux, en ce que les groupes sont perméables et se chevauchent surtout à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, où s'impose une nette augmentation des mariages mixtes entre protestants. Chose rare et probablement spécifique de la coexistence protestante, les Eglises locales de Bischwiller couchent sur le papier des accords allant de la plainte commune jusqu'à la mise en place d'actes normés pour les registres paroissiaux ou l'emploi d'un personnel commun, ce qui n'apparaît pas dans des cas de cohabitation entre catholiques et protestants. Or de telles coopérations interrogent. S'il est certain que le pragmatisme des contacts triviaux et récurrents (liens économiques et commerciaux, familiaux, de voisinage, etc.) l'emporte pour expliquer de telles perméabilités et relations, il était également important de se demander en quoi la spécificité d'une coexistence intra-protestante pouvait concourir à ce résultat. N'y aurait-il pas des valeurs, une culture protestante commune favorisant l'entente des mouvances protestantes locales ?

Observer l'émergence ou la réalité d'une telle culture, d'un tel phénomène à partir d'un cas micro-historique comme Bischwiller pose quelques difficultés. En effet, hors du cadre théorique et dogmatique, comment observer une ou des cultures protestantes en œuvre dans le bourg, favorisant les contacts intercommunautaires ? Deux hypothèses de recherche, qui mériteraient des études à part entière ont été pointées. La première relève des techniques de l'anthropologie historique et visait à repérer dans les gestes, les pratiques ou encore dans la culture matérielle propre à chaque groupe confessionnel protestant, l'existence d'une culture commune ou de cultures plurielles, intériorisées par les individus en raison de leur adhésion non seulement à une Eglise locale, mais plus largement à la confession à laquelle cette dernière se rattache. Ainsi, on a constaté des cultures protestantes plurielles à travers les inventaires des objets liturgiques des Eglises, mais aussi dans les pratiques spécifiques des fidèles de chaque paroisse. C'est en particulier ce qu'a révélé l'étude du chant permise par le repérage d'un corpus de livres de cantiques (*Gesangbücher*) édités au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le duché de Deux-Ponts dont dépend la seigneurie. Pourtant, malgré les différences qui s'établissent entre des cultures protestantes, des éléments communs, des valeurs transversales semblent aussi progressivement constituer un « protestantisme culturel » au cours du siècle des Lumières. C'est du moins ce que laisse également entrevoir la seconde hypothèse de recherche proposée, qui relève des méthodes sociologiques de la *network analysis*, selon le modèle d'application historique proposé par Mathilde Monge dans son étude sur l'anabaptisme à Cologne. On a, en effet, tenté une première analyse en réseau pour Bischwiller, faisant sortir le bourg de son ancrage local, au profit des contacts avec d'autres espaces, d'autres Eglises protestantes. Des tissus réticulaires se tissent alors tant par les origines ou les carrières des pasteurs que du fait de l'assistance et des quêtes envoyées ou reçues pour soutenir d'autres communautés (Fig.2 et 3). Ces réseaux sont confessionnalisés et répondent aux logiques de recrutement et de recommandation internes aux Eglises territoriales et aux confessions. Mais dans le même temps, les réseaux se chevauchent et renvoient à des contacts évidents, de plus en plus nombreux au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Et cela est d'autant plus vrai pour les quêtes et la solidarité entre les protestantismes qui semble s'établir, répondant à des valeurs communes et formant presque une « internationale

fraternelle protestante », un réseau où la mouvance dogmatique importe moins que l'appartenance à un protestantisme, à une image et une culture du « pauvre protestant », souvent opposée au catholique. Or, un tel réseau, de telles valeurs communes, ne peuvent qu'impacter le phénomène local de coexistence intra-protestante à Bischwiller, favorisant et rendant possible une entente évidente, peut-être plus que celle entre catholiques et protestants.

*In fine*, l'ensemble de ce mémoire a permis de mettre en avant un cas micro-historique de coexistence confessionnelle entre confessions protestantes, réalité historique souvent délaissée par l'historiographie prônant la lecture d'un protestantisme plutôt que des protestantismes. On a pu repérer des éléments communs à la coexistence entre catholiques et protestants, tout en dépassant la perspective d'une cohabitation régulée « d'en haut » au profit d'une lecture du phénomène chez les individus eux-mêmes. Ces derniers vivent la coexistence en se différenciant sur le plan confessionnel de diverses manières (langue, espace, structures communautaires...), tout en se côtoyant, se fréquentant ... en somme tout en vivant ensemble et partageant à la fois des intérêts communs, et, spécificité protestante, une culture qui, semble-t-il, se veut de plus en plus une au profit d'un protestantisme au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'étude de la seigneurie de Bischwiller, en ce qu'elle est un cas particulièrement explicite de cette coexistence intra-protestante appelle finalement à la multiplication d'études sur ces espaces du « vivre ensemble » protestant, afin de pouvoir à terme envisager une histoire comparée de ce phénomène.

Directrice de recherche : Elisabeth CLEMENTZ

Figure 1 : Plan de Bischwiller au XVIII<sup>e</sup> siècle. Source : ADBR C556/32b. Et d'après CULMANN, *Geschichte von Bischweiler, nebst einer statistischen Darstellung des heutigen Zustandes dieses Ortes*, Strasbourg, J.-H. Heitz, 1826, p.152 et carte finale.

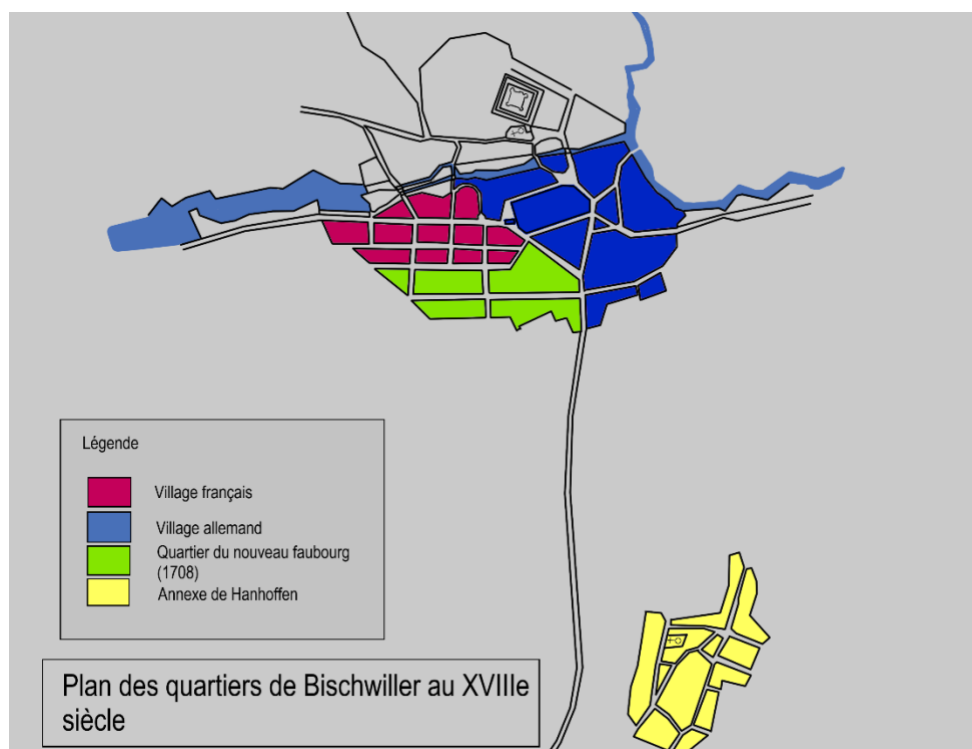


Figure 2 : Proportion de la collecte de 1751-1756 pour les Églises de Bischwiller, réformée française et luthérienne. Sources : ADBR 2G46/2 f° 182-185 et 2G46A/10.

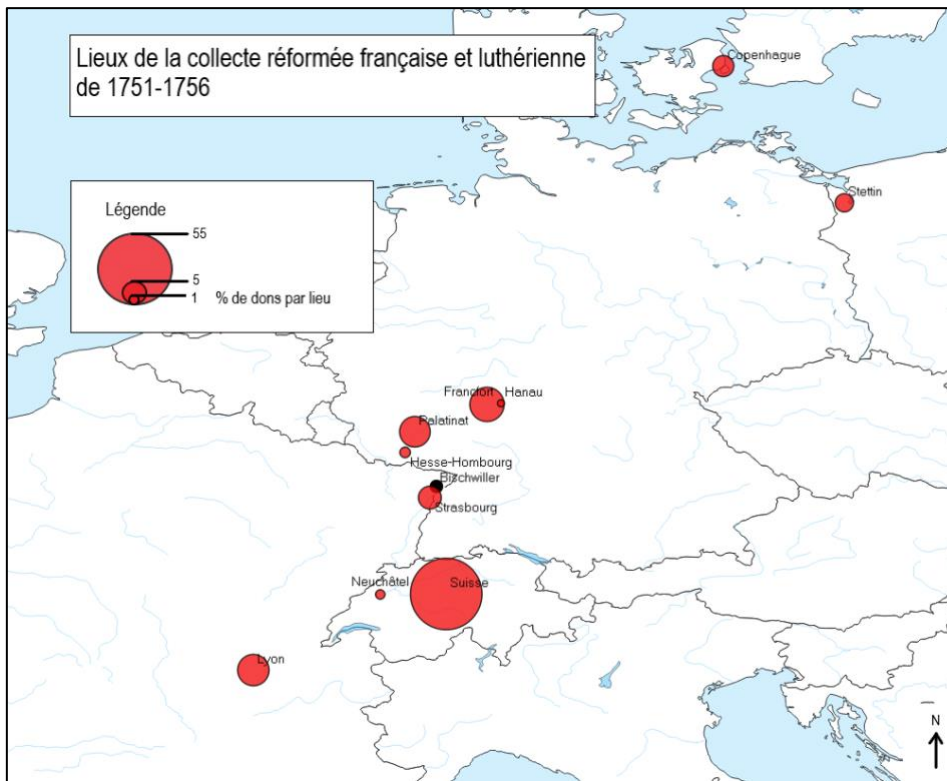
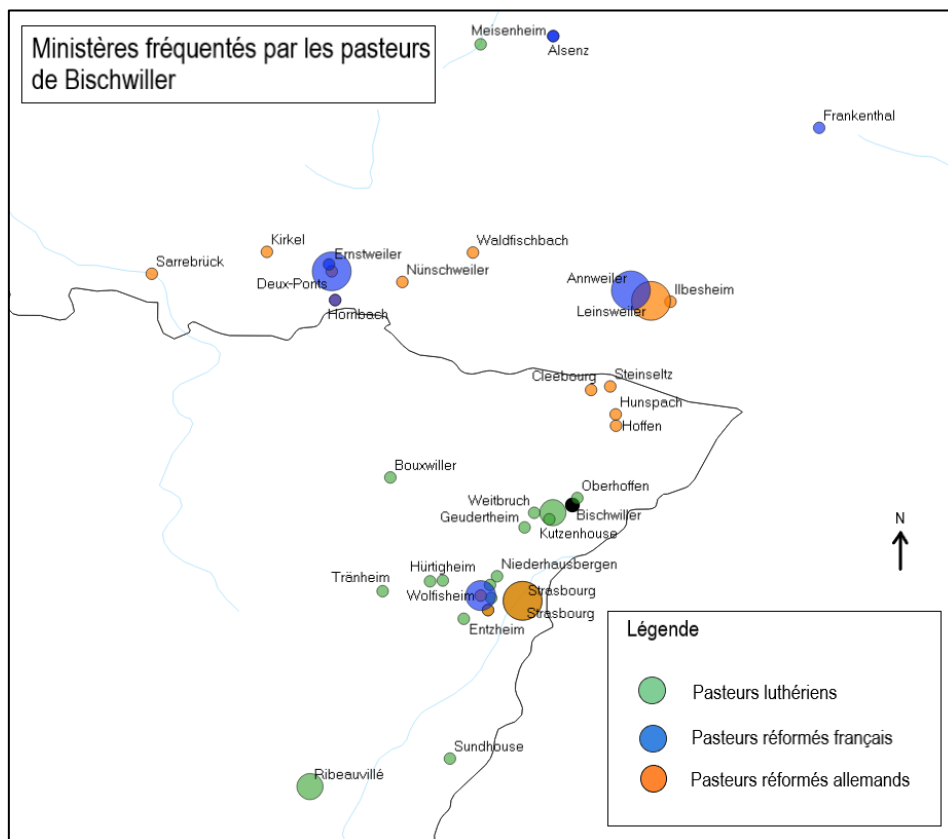
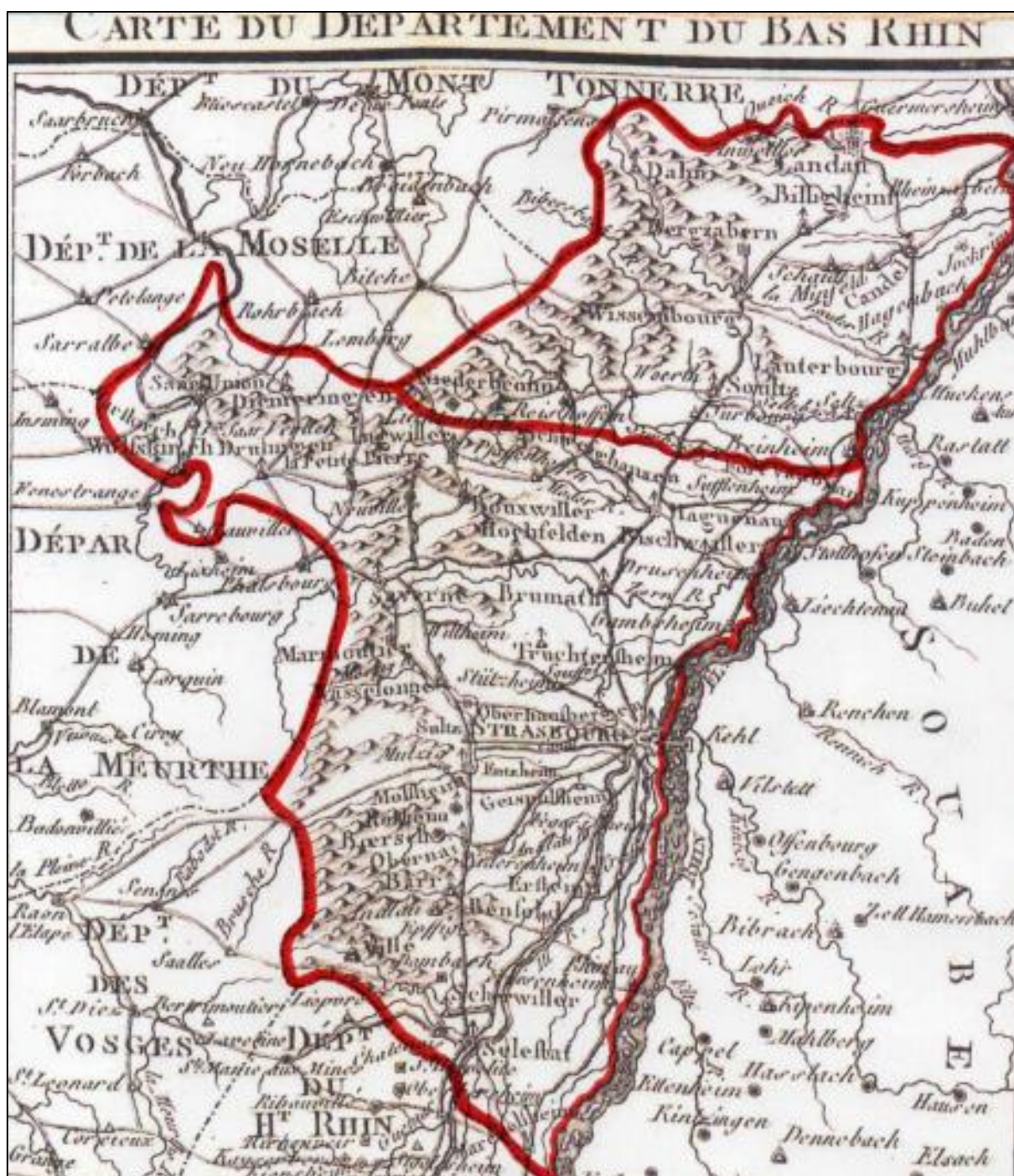


Figure 3 : Ministères fréquentés par les pasteurs des 3 paroisses protestantes de Bischwiller. Sources: BOPP Marie-Joseph, *Die evangelischen Geistlichen und Theologen in Elsass und Lothringen von der Reformation bis zur Gegenwart*, Neustadt a. d. Aisch, Degener & Co., 1959, 709 p. Et ADBR E19, E20, 2G46/1, 2G46/2, 2G46A/11.







L'arrondissement de Wissembourg entre 1800 et 1815 occupe un gros quart nord du Bas-Rhin<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Source iconographique : BOTTIN Sébastien (dir.), *Annuaire politique et économique du département du Bas-Rhin an VII*, Strasbourg, 1800.

## L'ARRONDISSEMENT DE WISSEMBOURG NAPOLEONIEN (1800-1815)

Matthieu Frison

L'arrondissement de Wissembourg en tant que tel est une création du régime consulaire. Il est composé de dix cantons, dont quatre sont situés aujourd'hui en Allemagne, aussi appelés cantons palatins (à savoir Bergzabern, Candel, Dahn, Landau). C'est donc un grand arrondissement, le plus grand arrondissement du département du Bas-Rhin entre 1800 et 1815<sup>2</sup>. Avec 135.000 habitants environ, ce n'est cependant pas l'arrondissement le plus peuplé<sup>3</sup>. Cette région s'est trouvée, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, un nom : l'Outre-Forêt<sup>4</sup>. Sur des critères géographiques et culturels, la région septentrionale du département du Bas-Rhin semble fonctionner comme une entité à part, séparée du reste de l'Alsace par la grande forêt de Haguenau.

Néanmoins, le fonctionnement commun de cette nouvelle circonscription ne va pas de soi dès 1800. En effet, l'Outre-Forêt est une région très morcelée au XVIII<sup>e</sup> siècle que ce soit politiquement et, en corollaire, religieusement : jusqu'à leur annexion progressive à la France par Louis XIV à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les villages du nord de l'Alsace dépendent d'une multitude de seigneurs territoriaux. Et la domination française à partir du second XVII<sup>e</sup> siècle ne vient pas effacer l'émiettement. Les seigneurs possessionnés gardent les privilèges hérités du Saint-Empire tout en étant surveillés de près par l'administration royale française<sup>5</sup>. Les litiges sont d'autant plus nombreux au XVIII<sup>e</sup> siècle que le nombre de seigneurs possessionnés est élevé dans la contrée<sup>6</sup>. En vertu de la formule « *cujus regio, ejus religio* », les habitants pratiquent respectivement la religion de chaque prince. Aussi la population de l'Outre-Forêt est-elle à la fois catholique, luthérienne et réformée, sans oublier les minorités juive et anabaptiste. La mixité religieuse s'accroît encore au XVII<sup>e</sup> siècle dans la mesure où elle s'imisce jusqu'au sein de communautés villageoises jusque-là mono-confessionnelles. Louis XIV, dans son

---

<sup>2</sup> FARGÈS-MÉRICOURT Philippe Jacques (dir.), *Annuaire historique et statistique du département du Bas-Rhin*, Strasbourg, 1806, p. 53. L'arrondissement de Wissembourg recouvre 1499 km<sup>2</sup> tandis que ceux de Saverne, Strasbourg et Barr (ou Sélestat) ont une superficie respective de 1059 km<sup>2</sup>, 1352 km<sup>2</sup> et 1075 km<sup>2</sup>.

<sup>3</sup> A.D.B.R. (Archives départementales du Bas-Rhin), 7 M 6. Au recensement général de 1806, on comptait exactement 134.097 habitants dans l'arrondissement. Voir aussi : A.D.B.R., 7 M 188. Le recensement confessionnel réalisé en l'an XI (1802/3) fait état de 133.063 habitants. Nous avons donc retenu 135.000 habitants pendant la période napoléonienne. En comparaison, l'arrondissement de Strasbourg est plus peuplé avec environ 175.000 habitants à cette époque ; celui de Saverne compte 90.000 habitants et celui de Sélestat 110.000 habitants. Voir à ce propos : FARGÈS-MÉRICOURT Philippe Jacques (dir.), *Annuaire historique et statistique du département du Bas-Rhin*, Strasbourg, 1809, p. 280.

<sup>4</sup> Voir à ce propos : LERCH Daniel, « Le terme "Outre-Forêt" a 30 ans », *L'Outre-Forêt*, n°13, 1976, p. 5-6. À ce sujet, voir aussi : WACKERMANN Gabriel, « La notion géographique d'Outre-Forêt », *Saisons d'Alsace*, n°59, 1975, p. 11-15.

<sup>5</sup> Voir à ce propos : MULLER Claude, « Frontière et diplomatie. L'Outre-Forêt, le pays des baillis au XVIII<sup>e</sup> siècle », *L'Outre-Forêt*, n°129, 2005, p. 46-51.

<sup>6</sup> Le recensement de tous ces seigneurs possessionnés voire même des micro-entités a été réalisé par : MULLER Claude, *L'Outre-Forêt au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, 2004, p. 17-24.



ambition de contrer la Réforme, envoie effectivement de petites colonies catholiques dans les villages traditionnellement protestants. La mosaïque politique et religieuse est finalement caractéristique de la région septentrionale de l'Alsace. Au niveau économique, les pratiques sont néanmoins uniformes sous l'Ancien Régime puisque l'immense majorité de la population des environs de Wissembourg vit de l'agriculture.

Mais la Révolution française vient bouleverser cet équilibre fragile. Les épisodes guerriers de 1793 touchent directement l'Outre-Forêt. Les troupes autrichiennes envahissent la région à l'été tandis que l'armée révolutionnaire contre-attaque à l'hiver. Dans la confusion, beaucoup d'habitants suivent l'armée autrichienne défaite, de peur de mesures répressives de la part des vainqueurs révolutionnaires. Le retour de ces émigrés à la fin de la Terreur ou plus tard pose problème : ceux qui étaient restés jettent sur les émigrés le spectre de traîtres alors que ces derniers avaient perdu leurs biens. Ces biens avaient, en effet, été vendus avec le reste des biens nationaux. La vente des biens nationaux avait été initiée pour résoudre la crise économique qui touchait la France. Les biens nationaux étaient d'abord ceux de l'Église catholique, nombreux dans la région, qui ont été confisqués dès le 2 novembre 1789. Les biens des émigrés sont, quant à eux, vendus en vertu de la loi du 27 juillet 1792. Tous ces bouleversements entraînent une redistribution de la propriété et, par là même, de l'autorité. Cela occasionne une rancœur tenace, autant sur fond religieux qu'économique.

Après Claude Muller qui a réalisé une riche synthèse des travaux portant sur *L'Outre-Forêt au XVIII<sup>e</sup> siècle* en 2004 et un ouvrage collectif mettant en lumière les bouleversements de la Révolution dans cette région<sup>7</sup>, notre étude s'intéresse aux processus qui marquent une contrée éloignée des centres névralgiques – que ce soit Strasbourg ou, à plus forte raison encore, Paris – pendant une période paradoxale : l'épopée napoléonienne (1800-1815). Les objectifs de Napoléon sont clairs : s'inscrire dans la continuité des révolutionnaires en promouvant certains principes tout en rétablissant l'ordre après les discordes de la décennie 1790.

L'étude d'une région plutôt petite est intéressante pour l'histoire. En effet, à l'inverse de Fernand Braudel qui affirmait que l'important en histoire n'était pas tant le lieu que le problème<sup>8</sup>, Pierre Goubert défendait l'histoire locale, arguant qu'elle participât pleinement à l'histoire globale<sup>9</sup>. Des études portant sur l'histoire locale permettent assurément d'établir des nuances et d'enrichir l'histoire globale.

Sur le plan administratif, la centralisation est à l'œuvre dans l'arrondissement de Wissembourg. Elle avait déjà été initiée sous l'Ancien Régime puis forcée sous la Révolution et finalement accélérée pendant la période napoléonienne. De nouveaux cadres administratifs sont instaurés et les agents sur le terrain (sous-préfet, maires, police, etc.) sont autant de relais du système napoléonien. Ce système se trouve parfois sclérosé par l'incompétence ou l'insubordination des acteurs : ceux qui se montrent

---

<sup>7</sup> VONAU Jean-Laurent (dir.), *L'Outre-Forêt dans la tourmente révolutionnaire*, Strasbourg, 1989.

<sup>8</sup> BRAUDEL Fernand, *L'identité de la France*, Paris, 1990, p. 16.

<sup>9</sup> Dans sa préface à l'ouvrage de : MULLER Claude, *L'Outre-Forêt au XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 5.

incapables ou désobéissants sont toutefois écartés rapidement. La centralisation s'impose ainsi autant par la coercition que par la douceur. Dans une région frontalière telle que l'arrondissement de Wissembourg, la présence de garnisons ou le passage de troupes armées doit être supportée par les habitants. Ces derniers envoient souvent à contrecœur leurs fils au front. En effet, si certains enrôlements volontaires ont lieu dans la région de Wissembourg, le sentiment dominant par rapport à la conscription est une attitude de rejet. La centralisation se heurte effectivement à des refus, des refus peut-être plus marqués dans un arrondissement éloigné des centres de décision tels que Strasbourg et Paris. L'attitude répressive est toutefois atténuée par les fêtes nationales qui joignent « l'utile et l'agréable ». Les réjouissances fédèrent les habitants de l'arrondissement autour de valeurs communes. Finalement, l'unification politique d'un territoire extrêmement morcelé au XVIII<sup>e</sup> siècle commence sous le Consulat et sous le Premier Empire. Tout n'est pas encore parfaitement huilé, comme en témoignent les nombreuses lenteurs de l'administration et les résistances des habitants de l'Outre-Forêt. Mais les agents de l'unification apprennent à travailler de pair, sous l'égide du sous-préfet, pour faire fonctionner cette circonscription inédite qu'est l'arrondissement de Wissembourg.

Pour renouer avec l'ordre social, Napoléon affirme avec pragmatisme : « Je ne vois pas dans la religion le mystère de l'Incarnation, mais le mystère de l'ordre social<sup>10</sup> ». La religion devait retrouver sa place d'autant que l'apaisement après les troubles révolutionnaires était attendu<sup>11</sup> dans un arrondissement marqué par le pluralisme confessionnel<sup>12</sup>. Cette réorganisation survient le 26 messidor an IX (15 juillet 1801) : le Concordat. Cet accord entre la papauté et l'État français règle la plupart des questions religieuses qui avaient été laissées en suspens par la Révolution française. Il est accueilli favorablement aussi bien par les catholiques de l'arrondissement, qui voient leur religion remise à l'honneur, que par les protestants, dont la religion est désormais reconnue au même titre que le catholicisme<sup>13</sup>. Les organisations religieuses retrouvent leur influence dans la vie quotidienne grâce à une restauration des conditions matérielles du culte. Les relations interconfessionnelles se normalisent avec l'introduction d'un cadre légal, même pour le culte israélite en 1807. Mais en réalité, si le Concordat règle beaucoup de différends, certains articles organiques posent problème dans leur application. De l'œcuménisme au prosélytisme, il n'y a qu'un pas : l'agitation religieuse ne disparaît pas complètement. Le *simultaneum*, partage d'un même édifice de culte par plusieurs communautés

---

<sup>10</sup> PELET DE LA LOZÈRE Joseph, *Opinions de Napoléon sur divers sujets de politique et d'administration recueillies par un membre de son conseil d'état et récit de quelques événements de l'époque*, Paris, 1833, p. 223.

<sup>11</sup> DEPRET Laurence, *La société paroissiale du Bas-Rhin au lendemain du Concordat : d'après l'enquête de l'an XII de Mgr Saurine*, Strasbourg, 1977, p. 110 : « La situation était mûre pour une réorganisation d'envergure ».

<sup>12</sup> A.D.B.R., 7 M 188. Recensement confessionnel réalisé en l'an XI (1802/3). L'arrondissement de Wissembourg est caractérisé pendant l'époque napoléonienne par la répartition confessionnelle suivante : 55% de catholiques, 28% de luthériens, 14% de réformés et 3% de juifs et anabaptistes. En comparaison, voir : MULLER Claude, « *Vive l'empereur !* » *L'Alsace napoléonienne (1800-1815)*, Bernardswiller, 2012, p. 119. En Alsace, la répartition confessionnelle est la suivante : 77% de catholiques, 22% de protestants (luthériens et réformés confondus) et 2% de juifs et anabaptistes. Plus encore que le reste de l'Alsace, l'arrondissement de Wissembourg est donc marqué par la mixité religieuse.

<sup>13</sup> MULLER Claude, VOGLER Bernard, *Catholiques et protestants en Alsace. Le simultaneum de 1802 à 1982*, Strasbourg, 1983, p. 11.

confessionnelles, est par exemple très répandu dans l'arrondissement de Wissembourg<sup>14</sup>. Cette pratique donne lieu à des tensions voire même des conflits. Dans une région aussi plurielle, la diversité a ainsi pu constituer tant un moteur qu'un frein : la cohabitation de différentes confessions a engendré tout à la fois de l'émulation que des tensions. Le Concordat instaure en définitive un équilibre religieux fragile dans l'arrondissement de Wissembourg.

L'apaisement, certes fragile, qui survient à propos des questions religieuses, est tout aussi bienvenu au niveau économique. La période de « paix française » qui est accentuée dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle avait bénéficié à l'Outre-Forêt, dans la mesure où la région connaît une explosion démographique<sup>15</sup>. Après la période révolutionnaire qui instaure de nouveaux cadres, les mutations économiques et sociales dans l'arrondissement de Wissembourg se font à des rythmes et des échelles diverses. La société reste enracinée dans des pratiques anciennes, dans la mesure où l'agriculture de subsistance ou l'artisanat occupent la grande majorité de la population. L'industrie ne connaît qu'un démarrage timide grâce à l'esprit d'entreprise de certains propriétaires, notamment les De Dietrich (forges aux alentours de Niederbronn) et les Le Bel (mines d'asphalte de Lobsann-Pechelbronn). L'amélioration des infrastructures routières favorisée par l'administration préfectorale profite à l'ensemble de la population, qui doit néanmoins consentir aux efforts financiers et humains nécessaires à la réfection des routes. Enfin, au niveau social, les progrès obtenus par la Révolution sont confirmés pendant le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle (enseignement, hygiène, libertés). Économiquement et socialement, l'arrondissement de Wissembourg est donc l'arène de tous les paradoxes. D'indubitables progrès économiques et sociaux ont lieu mais, dans le même temps, des habitants choisissent la route de l'émigration vers l'Empire russe pour trouver de meilleures conditions de vie.

À plusieurs reprises, la singularité de la contrée septentrionale par rapport à l'historiographie alsacienne s'est dessinée : territoire marqué par l'émigration, importance de la mixité confessionnelle, faiblesse de l'industrie, conservatisme affiché... L'arrondissement de Wissembourg pendant la période napoléonienne semble donc être un îlot séparé hermétiquement du reste de l'Alsace par la forêt de Haguenau et bien loin des tendances centrales strasbourgeoises et, bien sûr, parisiennes. Au sein même de la circonscription wissembourgeoise existent de multiples profils. Le contraste est constitutif de la société ultraforestière : il subsiste entre les cantons et même dans les communautés villageoises. Les différences de religion et de richesse expliquent des écarts parfois importants. Ce constat invite évidemment à la nuance.

Quelques grandes tendances se dégagent toutefois. Tout d'abord, l'uniformisation administrative est à l'œuvre dans une contrée qui était jusqu'alors marquée par des particularismes. L'apaisement religieux se produit également après la remise en cause révolutionnaire. Le *statu quo*

---

<sup>14</sup> A.D.B.R., 7 M 187. Recensement des protestants de l'arrondissement de Wissembourg, an X (1801/2). Ce recensement est également l'occasion d'un dénombrement des églises à la disposition des luthériens et des réformés. Il détermine aussi si l'église est partagée avec d'autres confessions. Il apparaît que 71 églises sur les 176 de l'arrondissement sont simultanées.

<sup>15</sup> MULLER Claude, *L'Outre-Forêt au XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 166. Entre 1720 et 1789, la population de l'Outre-Forêt croît de 154%.

d'Ancien Régime n'est pas retrouvé – la volonté du système napoléonien est de se placer dans la lignée de certaines idées de la Révolution – mais l'accalmie satisfait généralement les forces en présence. La persistance de tumultes et de haines confessionnelles témoigne assurément de la vitalité religieuse de l'arrondissement de Wissembourg. Et ces tumultes ne doivent pas cacher l'entente confessionnelle et la tolérance qui ont cours dans de nombreuses localités. Enfin, les progrès de l'économie et de la société ultraforestière restent balbutiants. Des initiatives industrielles existent certainement mais elles restent marginales par rapport à l'immensité agricole. Sur le plan socio-économique, les bouleversements de la Révolution semblent avoir eu dans l'arrondissement de Wissembourg des effets plutôt limités.

L'arrondissement de Wissembourg demeure finalement entre 1800 et 1815 une contrée très conservatrice. Ancrés dans la religion, la germanophonie ou encore l'agriculture, les habitants de la circonscription se montrent attachés à leurs traditions. Ils n'aiment guère les bouleversements qui occasionnent des situations de résistance ; les mutations doivent être progressives pour être intégrées. Cette région périphérique semble donc connaître un fonctionnement à part, comme d'ailleurs toutes les régions éloignées des centres décisionnels. La centralisation française, qui n'en est encore qu'à ses débuts, n'a eu des effets que timides sur l'arrondissement de Wissembourg. Même si le français s'impose progressivement en tant que langue de l'administration, les habitants continuent effectivement d'utiliser les dialectes alsaciens.

Directeur de recherche : Claude MULLER

## « Les fortifications de Sélestat (1675-1789) »

### Camille Frantz SCHORN

Sélestat est une ville située à mi-chemin entre Mulhouse et Strasbourg, à proximité du piémont vosgien. Son histoire est dense. Au cours de la Renaissance, Sélestat est le centre de l'Humanisme Rhénan. Politiquement, elle est quasiment autonome. Son appartenance à la Décapole lui permet d'être protégée directement par les armées impériales en cas de danger. Cependant, les guerres de religion fissurent peu à peu la Décapole.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la situation alsacienne change radicalement en termes d'équilibres politiques. La Guerre de Trente Ans provoque un bouleversement majeur en Alsace. Les populations des villages de campagne sont décimées par les incursions et les pillages des troupes suédoises. Au sortir du conflit, en 1648, les différents territoires alsaciens sont exsangues. Les traités de Westphalie les intègrent au Royaume de France. Leur autonomie politique est remise en question par Louis XIV. Le souverain français saisit l'ambiguïté des traités de Westphalie pour mettre la main sur la Décapole, légitimé en cela par les traités qui stipulent que le souverain français et l'Empereur ont chacun des droits administratifs et politiques.

Les magistrats voient d'un mauvais œil cette mainmise politique du Roi Soleil. Entre 1660 et 1670, les tensions entre le roi et les magistrats de la Décapole sont perceptibles, mais ce n'est qu'à partir de 1673 que la guerre est ouverte. Le Ministre Colbert, en tournée dans la province alsacienne, est mal accueilli. Les magistrats des différentes villes de la Décapole, particulièrement de Sélestat et de Colmar, refusent de prêter serment au roi de France. C'est à Colmar que la guerre est déclarée. En effet, non seulement les magistrats refusent de prêter serment au roi, mais ils chassent également le ministre et ses collaborateurs. Le ministre rassemble des armées pour réprimer la rébellion. En réponse, les villes alsaciennes font appel aux armées impériales.

A Sélestat, ce sont quelques bataillons badois qui vont défendre la ville, mais la stratégie de guerre française prend l'avantage. Dans un premier temps, les armées de Turenne et du Prince de Condé tentent de prendre la ville mais elles échouent. Les bataillons et l'artillerie française se réfugient à Châtenois. Au cours de l'hiver 1673-1674 Sélestat est conquise. La ville bombardée se rend. L'armée de Turenne réussit à chasser les Badois sur la rive droite du Rhin où ce dernier est tué d'un boulet de canon.

Sélestat perd son autonomie politique. Face à la défaite des villes, la Décapole est définitivement contrôlée par le Royaume de France. Les mémoires consignés aux archives de Sélestat et aux Archives du Service Historique de la Défense basées à Vincennes attestent de la punition magistrale que le roi inflige à Sélestat. Les remparts de la ville sont détruits tout comme ceux de Colmar. Cette perte de sécurité expose ainsi ces villes aux pillages.

En raison de la convalescence du Prince de Condé à Sélestat, la situation stratégique de Sélestat évolue. La ville initialement considérée comme hostile, représente pour le Prince une opportunité lui permettant de faire pression sur Strasbourg qui est une ville libre d'Empire. L'ouvrage d'Alexandre Dorlan *Histoire architecturale et anecdotique de Sélestat* est intéressant concernant les événements de cette période car il met en lumière toute la correspondance entre le Prince de Condé, le Ministre Louvois,



l'Intendant d'Alsace Colbert, Sébastien Le Prestre de Vauban et Jacques Tarade.

Officiellement, c'est en 1675 qu'est décidée la fortification de Sélestat. Plusieurs plans sont élaborés par Jacques Tarade, alors élève de Sébastien Le Prestre de Vauban. Ce dernier est en pleine conception de ce qui s'appelle le pré carré. Il s'agit d'une stratégie défensive consistant à édifier deux vastes réseaux de places fortes interconnectées du Nord au Nord-Est de la France, c'est à dire de Dunkerque jusqu'à Besançon.

Les sources montrent que les travaux de la fortification de Sélestat ne sont pas continus. En effet, en 1676 sont construits les remparts de terre. Afin de consolider ces remparts, l'ingénieur Vauban intervient dans le chantier en proposant de construire un canal. Il faut stabiliser les remparts de terre avec des moellons de grès rose et du ciment car ils sont soumis aux affres de l'Ill et du Giessen. Vauban définit le départ du canal en amont de Châtenois pour s'arrêter à Sélestat. L'ingénieur prévoit 12 écluses pour que la traversée des bateaux puisse être réalisée sans encombre. La mise en service du canal est effectuée fin 1678.

La campagne militaire de Strasbourg en 1681 mobilise les militaires, ce qui perturbe les travaux concernant Sélestat où la majeure partie des militaires travaillait, la fortification de Strasbourg étant prioritaire. C'est en 1684 que les travaux de fortification de Sélestat reprennent pour s'achever en 1692.

L'annexion de Strasbourg dans le royaume de France et la construction de Neuf-Brisach en 1698 ne changent pas la position stratégique de Sélestat. Le projet de Neuf-Brisach coûte cher, plus de 4 millions de livres alors que la construction des fortifications de Sélestat n'a coûté que 200 000 livres environ. Neuf-Brisach est moins attractive, elle est située à proximité de Brisach certes, mais la situation stratégique de Brisach est beaucoup plus avantageuse que sa nouvelle ville-sœur. De plus, Sélestat a joué un rôle majeur lors de la Guerre de Succession d'Espagne. Les magistrats de Sélestat ont prêté du matériel militaire aux armées royales lors des sièges de Brisach et de Fribourg-en-Brisgau en 1701 et 1704.

La victoire de la France durant la Guerre de Succession d'Espagne n'est pas sans conséquences pour l'entretien de la fortification sélestadienne. Les sources sont muettes concernant des projets d'entretien de la place. Seul un plan daté de 1710 existe. La mort de Vauban survenue en 1707, et celle du souverain en 1715, ainsi que les difficultés financières relevant de la Régence, constituent une explication plausible concernant l'arrêt des travaux d'entretien de la place. C'est en 1728 qu'un nouvel élan budgétaire est donné. L'insalubrité des logements des soldats est criante. Installés au Sud de la ville depuis 1676, les baraquements en bois sont dans un état de décrépitude avancée. La construction de casernes en « dur » est estimée à plus de 40 000 livres par les magistrats de Sélestat. Notons que depuis 1679, les magistrats de la ville, soumis au roi, doivent prendre en charge toutes les dépenses militaires de la ville. Ces derniers ont déjà supporté le coût des travaux de fortification de Sélestat et pas le roi.

C'est à partir de 1728 que tous les travaux de réfection de la place forte sont consignés. Ils incluent les dégâts liés aux aléas climatiques qui ne font qu'alourdir la dette financière de la ville. D'après les documents d'archives, les crues printanières et automnales de l'Ill sont fréquentes et elles endommagent son lit. La ville de Sélestat est toujours un poste stratégique. Ainsi lorsque Louis XV est en guerre en 1744, les ingénieurs militaires sélestadiens dressent des inventaires pour évaluer les capacités matérielles et militaires afin de se préparer à un éventuel siège. Un mémoire daté de 1779 montre clairement que la fortification de Sélestat est négligée durant les années 1760-1770. En effet, des pans de murs sont à refaire dans l'urgence car il y a un risque d'effondrement imminent (plus particulièrement au niveau du côté Sud). Finalement nous pouvons affirmer qu'il n'y a pas de routine dans la gestion de la place forte. D'ailleurs, au cours des règnes de Louis XV et Louis XVI, il est notamment décidé de convertir le collège jésuite en logements pour les officiers, mais également de

rénover en grande partie les écluses car la puissance de l'eau en a éprouvé les systèmes. La conversion du collège jésuite en caserne pour loger les officiers militaires effectuée en 1668-1670 permet aux magistrats de la ville d'obtenir les premiers allègements de charge. Les travaux de l'église Sainte-Foy restent à la charge du roi tout comme ceux de la nouvelle caserne.

Un élément clé est présent dans les documents d'archives, il s'agit de l'origine des soldats. Certes, ils ne sont pas explicitement décrits dans les documents d'archives mais la série AMS CC280 permet d'établir leur origine géographique (Allemagne actuelle ou bien issus des terres françaises: Provence, Normandie, Dauphiné).

La notion de frontière n'est pas présente mais cela est volontaire. En effet, cela nécessiterait la réalisation d'une étude à part entière, en adoptant les mêmes bornes chronologiques des places fortes de Kehl, Brisach et Fribourg-en-Brigau et à partir des sources historiques françaises et allemandes, avec une analyse du point de vue de chaque administration. Neuf-Brisach présente une grande faiblesse, sa construction se fait au début du XVIIIe siècle. Le projet est avalisé en 1698, il est coûteux (plus de 4 millions de Livres) et l'église est construite tardivement (en 1736). Cela la rend peu attractive contrairement à Sélestat qui est une ville commerciale. Brisach voit sa souveraineté fluctuer plusieurs fois. Fribourg fait face à la même problématique à la fin du XVIIe siècle. C'est une place forte française mais il faudrait faire un mémoire/une étude scientifique poussé(e) pour analyser ces changements. La notion de frontière est mouvante avec le temps par les choix effectués par Louis XIV ainsi que ceux de ses successeurs. L'expansion voulue à l'Est est régulièrement reconsidérée. L'Alsace, dans son ensemble est une terre du Roi, et conjointement une terre frontière.

La lourdeur des dépenses quotidiennes impacte clairement le budget de l'entretien de la place. Le deuxième chapitre développe également l'argumentation suivante: en adoptant un fonctionnement à petite échelle, Sélestat est le centre d'un réseau fortifié qui inclut les petites bourgades. Ces petites villes ne fortifient pas que les vallées vosgiennes. Ce petit réseau permet également de consolider la défense de la plaine d'Alsace: en effet Guémar, Marckolsheim et Benfeld sont incluses. La description d'un état des lieux des différentes places autour de Sélestat est très intéressante. Il faut préciser que la majeure partie des bourgs d'Alsace centrale est défensivement défailante en raison de la politique décidée par le ministre Louvois à la fin du XVIIe siècle (destruction des fortifications des bourgs alsaciens afin d'éviter une nouvelle sécession). Mais cette description démontre que le regard de l'administration royale évolue. Des bourgs initialement perçus comme hostiles en 1670, sont à présent considérés comme alliés en 1779. Ils se transforment ainsi en bases arrière, réserves d'hommes pour un possible appui ou pour freiner l'avancement d'une hypothétique attaque.

Le dernier chapitre étudie la fortification du territoire alsacien (Belfort, Huningue, Neuf-Brisach, Sélestat, Strasbourg/Kehl, Fort-Louis, Phalsbourg). Ce point analyse également l'impact des contraintes militaires au niveau de l'évolution de l'urbanisme d'une ville (la conversion du collège jésuite pour en faire des logements, les conséquences d'un accident de poudre survenu dans le quartier du Werkhof qui engendre la reconstruction du quartier et la demi-lune 26 entièrement vouée aux militaires) et du rôle de l'entrepreneur des fortifications. Celui-ci est la clé de voûte de la place forte, y compris pour la gestion de l'hôpital militaire (rétablir un soldat malade permet d'augmenter les effectifs et le bon entretien de l'hôpital est gage d'efficacité). Le fait qu'il y ait une grande diversité des corps de métier avec un nombre important de travailleurs, permet d'affirmer que malgré une présence militaire pesante, cela n'empêche pas Sélestat d'être une ville commerciale, contrairement à Neuf-Brisach qui peine à attirer les commerçants.

Directeur de recherche : Claude MULLER